

Éléments d'intervention du Royaume du Maroc à la table ronde 2, le Tourisme

Date : 02 Décembre, 2016

MERCI MONSIEUR LE PRESIDENT, EXCELLENCES, Mesdames et Messieurs,

.....

L'intégration du développement durable dans les Programmes de développement est un choix stratégique considérable pour le Maroc, et ce en dépit des défis du développement économique à relever. Pour ce faire, le Maroc a construit un cadre institutionnel rénové, qui inscrit le pays dans la voie d'une économie verte et durable. L'adoption au Maroc de la loi cadre portant Charte Nationale sur l'Environnement pour un développement durable, a guidé les actions des institutions publiques et privées, pour réaliser un développement économique et sociale dynamique, qui intègre les considérations environnementales, notamment celles liées à la protection et la conservation de la biodiversité.

L'engagement du Royaume du Maroc en faveur de l'environnement a été illustré récemment par l'organisation à Marrakech, le mois dernier, de la 22^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur les Changements climatiques. La réussite de cette COP sur le sol marocain, et les résultats atteints en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris impulsent un élan indéniable à l'action environnementale.

Le Royaume du Maroc a affirmé, depuis l'année 2006, sa volonté de promouvoir un tourisme responsable, qui respecte et met en valeur son environnement naturel, tout en valorisant son patrimoine culturel, matériel et immatériel, et tout en préservant son identité.

C'est ainsi que le Maroc s'est engagé dans une stratégie ambitieuse visant, entre autres, à faire du Royaume l'une des vingt premières destinations touristiques à horizon 2020 tout en étant un modèle de développement durable dans le pourtour méditerranéen.

La stratégie de développement touristique du Maroc « Vision 2020 » a donc fait de la durabilité un de ses piliers fondateurs et lui consacre tout un chantier (parmi les six chantiers majeurs de la vision), visant à intégrer la durabilité au niveau de l'ensemble du cycle de vie du produit touristique (planification, conception, investissement, exploitation, promotion, évaluation).

Plusieurs réalisations sont à souligner dans ce sens :

- Le renforcement des critères de durabilité au niveau de la réglementation touristique ;
- L'appui aux professionnels du tourisme ;
- L'encouragement des initiatives à travers les Trophées Maroc du Tourisme Durable ;
- La mise en place d'outils de monitoring tels que les observatoires régionaux de la durabilité touristique, en partenariat avec le Département de l'environnement...

Le Maroc franchit donc un pas où le tourisme durable devient une démarche intégrée et non seulement un segment de produit. Ce changement d'échelle suppose une mobilisation et fédération de l'ensemble des acteurs du tourisme autour d'un projet commun et d'orienter leurs actions vers des objectifs partagés.

La Charte marocaine du Tourisme Responsable, qui intervient 10 ans après la signature de la première version de la Charte marocaine du tourisme responsable, s'inscrit dans cette logique. Elle a été signée, par des acteurs du tourisme aussi bien nationaux qu'internationaux.

Il s'agit d'un texte composé de 29 engagements génériques et d'engagements spécifiques. Ces derniers se déclinent pour chaque type de cible intervenant directement ou indirectement dans le développement touristique : les institutionnels, les investisseurs, les professionnels du tourisme, les touristes, les citoyens et la société civile.

La définition du tourisme durable au Maroc s'est faite autour des quatre principes dont les deux premiers relèvent successivement de la Protection de l'environnement et de la biodiversité, et de la Pérennisation de la culture et du patrimoine ;

Des outils de sensibilisation et d'encouragement d'idées et initiatives ont également été mis en place par le Royaume. Les exemples de ces outils sont multiples, notamment, les Trophées Maroc du Tourisme Durable, le Guide du voyageur responsable, l'introduction des Labels « Clef Verte » pour les hôtels et « Pavillon Bleu » pour les plages, en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

Les trophées du tourisme responsable :

Par l'intermédiaire des Trophées « Maroc du Tourisme Durable », le Maroc entend promouvoir un tourisme économiquement viable, responsable écologiquement et socialement juste. Les trophées du tourisme responsable sont le signe que de plus en plus d'acteurs touristiques s'intéressent à cette forme de tourisme bénéfique pour le pays. Depuis sa création en 2008, ce prix a su devenir un événement fédérateur d'idées et d'initiatives, mais aussi de bonnes volontés, consacré au respect des différents potentiels des régions.

Pour l'année 2016, le concours en est à sa 7^{ème} Edition, et a été ouvert aux projets portés par des marocains ou des internationaux.

Enfin, et sur le plan international, le Maroc a été l'un des initiateurs des premières actions internationales en faveur d'un tourisme durable et responsable. Il l'a été en tant que membre du Groupe de Travail International (GTI/PNUE) entre 2008 et 2011, membre du comité de pilotage du « Partenariat Mondial du Tourisme Durable » depuis 2011, Président du Partenariat Mondial du Tourisme Durable pour le mandat 2013-2015, et puis récemment en tant que Co-Lead du « Programme Tourisme Durable » issu du « Cadre décennal de programmation pour la Consommation et Production Durable ».

Le Maroc, a également contribué à l'adoption de différentes résolutions au sein des Nations Unies. Ces résolutions visent la promotion du tourisme durable, comme celle adoptée en décembre 2014, portant sur la « Promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement » ou encore celle qui sacre **l'année 2017, comme « L'année Internationale du Tourisme Durable pour le Développement ».**

MERCI MONSIEUR LE PRESIDENT.